

Communiqué de presse

Nantes, le 24/02/14

La CCI Nantes St-Nazaire aux cotés des commerçants, victimes des dégradations survenues lors de la manifestation anti-aéroport.

La CCI Nantes St-Nazaire dénonce avec force les violences et les dégradations inacceptables subies par les commerçants et les biens publics au cours de la manifestation contre le projet d'aéroport du Grand Ouest, samedi 22 février dernier.

Les scènes de violence observées justifient totalement, s'il en était besoin, la position de la Préfecture de Loire-Atlantique d'interdire l'hyper-centre de Nantes aux manifestants, en répondant notamment au souhait de la CCI Nantes St-Nazaire, formulé en décembre 2012, de protection de l'activité commerciale du centre-ville.

Pour accompagner les commerçants victimes de ces exactions, la CCI Nantes St-Nazaire a décidé de mettre à leur disposition une cellule d'assistance technique et juridique, en mobilisant ses propres avocats et ses conseillers au commerce. Dès ce matin, elle a commencé à prendre contact avec l'ensemble des victimes. Cette cellule interviendra en complémentarité des dispositifs mis en place par Nantes Métropole.

Pour Jean-François GENDRON, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, « *La manifestation de samedi, avec son cortège d'exactions, renforce la détermination de la très grande majorité de nos concitoyens à voir respecter un état de droit et des décisions prises dans le respect des règles administratives et démocratiques qui régissent notre pays. Il est désormais plus que temps que les travaux de construction de l'aéroport du Grand Ouest s'engagent le plus rapidement possible !* »

CCI Nantes St-Nazaire

Cellule d'assistance aux commerçants victimes : 02 40 44 6000